25 Année N° 6034 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE 17 — Jeudi 6 Janvier 1881

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c
Réclames : » . . . 30 c
Faits divers : » . . . 50 c
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal; à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 5 JANVIER 1881

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	3 JANVier	4 JANVier
3 0/0.	84 65 ./.	84 80 ./.
3 0/0 amortissable . .	86 50 ./.	86 55 ./.
4 1/2 0/0.	115 85	115 90 ./.
Emprunts 5 0/0. . .	119 75 ./.	119 80 ./.

BULLETIN DU JOUR

En recevant ses subordonnés, à l'occasion du nouvel an, M. Andrieux, préfet de police, a remercié les commissaires de police de la ville de Paris du courage, de l'énergie, de toutes les vaillantes qualités dont ils avaient fourni la preuve au moment de l'expulsion des religieux. Tel un général en chef félicite ses soldats au lendemain d'une victoire et les encourage aux prochains combats ! Ce matin, les auxiliaires de M. Andrieux n'auront plus à surveiller, et à empoigner au besoin, de pacifiques Capucins et des Jésuites paralytiques. La longue théorie qui se déroulera derrière le cercueil de Blanqui sera composée du ban et de l'arrière-ban de l'intransigeance provinciale et parisienne. Il faut espérer que la cérémonie se passera sans incident, et que la tranquillité ne sera pas troublée. Ce sera, dans tous les cas, la première fois que Blanqui n'aura pas servi de drapeau à une manifestation révolutionnaire.

A l'heure où auront lieu les obsèques de ce conspirateur émérite, M. Dilke, sous-secrétaire d'Etat du Foreign-Office, fera son entrée à Paris. Les journaux opportunistes ou officieux, c'est tout un d'ailleurs, nous préviennent que son séjour ne sera pas de longue durée, mais « qu'il sera très-bien rempli. » M. Dilke, en effet vient avec l'intention d'entretenir M. Tirard au sujet du prochain traité de commerce franco-anglais. Il visitera ensuite son ami intime M. Gambetta, qui paraît avoir renoncé à son voyage en Italie, — craindrait-il de s'y rencontrer avec M. de Girardin, aujourd'hui fixé à San-Remo ? — On connaît les tendances libre — échangistes de sir Dilke et de MM. Gambetta et Tirard. Aussi, ces conciliabules sont loin de nous rassurer, surtout à la veille de la discussion devant le Sénat des tarifs douaniers. On sait que la haute Assemblée ne les accepte pas tels qu'ils ont été votés par la Chambre. Or, n'est-il pas à craindre que l'on ne veuille peser sur ses décisions, en engageant, avant l'ouverture des débats, des négociations qui auraient précisément pour base le tarif remanié par la commission sénatoriale ?

Papamichalopoulos, Comoundouros et l'ombre de Kokkinnos, doivent être fort mécontents de M. Gambetta. Ce n'est plus seulement le cabinet qui « lâche » la Grèce, mais M. Gambetta lui-même — M. Gambetta, citoyen d'Athènes, l'hôte du roi Georges, le dernier des Helènes, après M. Waddington ! Son « *famulus*, son secrétaire, M. Joseph Reinach, vient de publier en effet dans le *Voltaire* un article inspiré certainement par le président de la Chambre. L'éditeur irresponsable des petits papiers échappés des tiroirs de M. Gambetta, après avoir, « dans un début charmant comme un chapitre d'Hérodote, » célébré la découverte de la Minerve de Phidias, conjuré les descendants d'Alcibiade, au nom de Pallas Atrytoné, la déesse invincible, au nom de Pallas Chrysolonkos, la déesse à la lance d'or, au nom surtout de Pallas Polyboulos, la déesse douée d'un sens exquis; d'être prudents, de ne pas trop regarder du côté de Larisse et de Janina, et de prendre pour devise la maxime célèbre : « *Lentement, mais sûrement.* »

Nous ne doutons pas de l'accueil plus que froid qui sera fait par les Comoundouros à cette invitation opportuniste. Elle ne causera pas en France un moindre étonnement, quoique nous soyons habitués, depuis longtemps, aux surprises que facilite la politique élastique professée au Palais-Bourbon. Dans une comédie connue, un des principaux personnages, impétueux, brouillon, bavard, commet « impairs sur impairs. » A chaque instant, après s'être avancé à la légère, il croit se disculper en disant à tout propos : « *Je retire ce que j'ai dit !* » N'est-ce pas le jeu perpétuel de l'opportunisme? Ne *retire-t-il* pas continuellement ce qu'il a dit ? C'est précisément, d'ailleurs, cette facilité d'évolution qui constitue sa puissance. Certes, il n'entre pas dans notre esprit d'approuver cette politique d'expédients qui pourrait prendre pour devise : « *Au jour le jour !* » Mais, quand d'autre part, on perçoit certaines manifestations intempestives, ne se surprend-on pas à désirer que les adversaires du régime gambettiste ne soient pas un peu plus « opportunistes ? »

Un journal intransigeant, la *Vérité*, annonce que le groupe de l'extrême gauche examinera dans une très prochaine réunion, tenue sous la présidence de M. Louis Blanc, le cas de M. Cipriani, sujet italien récemment expulsé par décision de M. le ministre de l'intérieur.

La mesure prise contre M. Cipriani, à qui l'on reprochait seulement d'avoir insulté un agent de police, semble avoir causé une très vive irritation dans le parti radical. L'observation du *Voltaire*, que, contrairement à la règle établie, M. Cipriani n'a pas été reconduit à la frontière en voiture cellulaire, n'a pas produit l'effet qu'en attendaient les inspirateurs de ce journal.

Les rapports se tendent d'ailleurs chaque jour davantage entre le parti intransigeant et le radicalisme opportuniste. L'attitude prise par M. Andrieux, au cours des réceptions officielles à la préfecture de police, en fournit une nouvelle preuve. Faisant allusion aux sentiments qu'exprimait naguère la presque unanimité du Conseil municipal à l'égard de la police parisienne, M. Andrieux a engagé ses subordonnés à ne tenir aucun compte de l'opinion de leurs « détracteurs » et il a ajouté textuellement : « Si vous méritiez leur confiance, vous cesseriez de mériter la mienne ».

Si de telles allures ne sont pas faites pour rétablir l'union entre les familiers du Palais-Bourbon et les meneurs de l'Hôtel-de-Ville, voici quelques lignes empruntées à un journal officieux de province qui ne sont certes pas de nature à accroître la confiance que les hommes du parti pourraient avoir dans le désintéressement républicain et l'abnégation civique de M. Gambetta. Le langage du *Républicain du Sud-Ouest*, trop loyal et trop hardi peut-être, au point de vue opportuniste, met bien en lumière les desseins du président de la Chambre et les projets de ses amis:

« Avez-vous cherché, dit la feuille ministérielle, ce que deviendrait la République si ce génie étrange, ce tacticien consommé, ce tribun enthousiaste et pathétique, cet homme d'Etat écouté de l'Europe, qui depuis dix ans préside aux destinées de la France, venait à disparaître subitement ? M. Gambetta mort, quel deuil! quelle nuit ! quel chaos ! Où serait l'homme assez fort pour porter l'écrasant fardeau de la République ? Quel homme jouirait d'un prestige assez grand pour imposer le respect à ses ennemis? Quel homme serait assez habile pour empêcher les faux pas, les réactions et les défaillances ?

» C'est pourquoi, dussions-nous passer pour un fanatique, obsédé par la superstition des hommes providentiels, nous résumons nos vœux pour la France dans ce cri :

» Que le CIEL donne de longs jours au PROTECTEUR DE LA RÉPUBLIQUE ! »

Tous les journaux s'occupent des effets que pourra produire le double rejet par la Turquie et par la Grèce de la proposition d'arbitrage. La plupart d'entre eux reconnaissent que le ministère a commis une grande faute en prenant l'initiative de ce projet de formation d'un tribunal arbitral, et en cela ils semblent avoir raison ; mais quelques-uns paraissent supposer que l'insuccès de sa proposition dégage complètement la France, et que le cabinet de Paris peut, après avoir sollicité l'adhésion de tous les gouvernements à un arbitrage qu'il s'est plu à représenter comme l'unique moyen de prévenir un effroyable conflit en Orient, peut maintenant, disons-nous, se retirer d'une entreprise qui n'a pas immédiatement réussi et se désintéresser entièrement d'une question qu'il a lui-même soulevée.

Cela nous paraît fort difficile. Si le gouvernement français est convaincu, comme il l'a déclaré, de l'efficacité d'un arbitrage européen, il ne saurait guère maintenant qu'il a fait partager son avis à toutes les puissances, abandonner le rôle de médiateur qu'il s'est tout spontanément attribué, sans même essayer, en redoublant d'instances auprès des parties intéressées, d'obtenir leur adhésion à la constitution du tribunal arbitral dont le verdict doit avoir pour effet de rendre impossible une collision entre la Porte et le royaume hellénique.

Il est fort regrettable sans doute que la France soit sortie de l'abstention alors que rien ne l'y contraignait; mais aujourd'hui comment, après avoir assumé la tâche de faire prévaloir des idées de conciliation, pourrait-elle être la première à se décourager et à abandonner en présence de quelques difficultés le mode de solution de la question orientale qu'elle préconisait, il y a quelques jours à peine.

Il ne faut pas oublier non plus que de toutes les puissances européennes, la France est la plus intéressée à empêcher la Grèce de recourir aux armes. Un conflit entre les Turcs et les Grecs mettrait notre pays dans une situation extrêmement difficile. En cas de revers subis par le royaume hellénique, l'infortune des Grecs semblerait, ainsi que le faisait très judicieusement remarquer le *Temps*, il y a peu de jours, « un reproche à notre adresse », un appel à des sympathies un peu trop bruyamment affirmées par M. Waddington au Congrès de Berlin.

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE

Nous ne croyons pas inutile de jeter un rapide coup d'œil sur les faits qui se sont produits pendant l'année 1880 dans le domaine de l'économie politique. La Chambre des députés a examiné le projet de tarif général des douanes et, contrairement aux conclusions de sa commissions, elle a voté un projet qui, s'il était ratifié par le Sénat, apporterait le plus grand trouble dans notre production industrielle et agricole. La Chambre n'a pas cru devoir tenir compte ni de la crise qui sévit depuis cinq ans, ni du mouvement protectionniste qui s'est produit en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Espagne, en Portugal, et dans les colonies anglaises elles-mêmes. Ce sont les théoriciens du libre-échange, conduits à l'assaut par M. Tirard, ministre du commerce, et par M. Rouher, qui ont forcé la commission de la Chambre à capituler après une longue et énergique résistance. Le projet de tarif voté par la Chambre a été soumis à l'examen d'une commission de 18 membres nommée par le Sénat et cette commission, présidée par M. Feray, a terminé ses travaux dans le milieu de décembre, si bien que la discussion publique pourra commencer dès la rentrée du Parlement. La commission sénatoriale a modifié, en grande partie, les tarifications proposées par la commission de la Chambre des députés. Elle a, en outre, fait les plus grands efforts pour donner satisfaction à l'agriculture, ce que n'avait pu tenter la commission de la Chambre. Au commencement de la session, le débat va s'engager de nouveau, et il est permis d'espérer que les défenseurs du travail national, forts des décisions prises par deux grandes commissions parlementaires, après de longues et consciencieuses enquêtes, finiront par l'emporter sur les théoriciens qui ne tiennent aucun compte des faits et s'immobilisent dans la vieille devise : périssent les colonies plutôt qu'un principe.

L'année 1880 a vu reprendre les négociations avec l'Angleterre pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce. Un instant on a pu craindre de voir notre régime économique réglé pour dix ans avant le vote du tarif général par le Sénat. C'était faire bon marché de la haute assemblée et lui dénier le droit d'intervenir dans les discussions douanières. La commission sénatoriale des douanes s'est vivement émue des pourparlers engagés et, sur la proposition de son président, M. Feray, elle a interpellé le gouvernement qui, nous devons le reconnaître, s'est empressé d'interrompre les négociations officielles. Du reste, il eût été bien difficile de donner suite à ces négociations ; M. Pouyer-Quertier a établi à la tribune du Sénat que les prétendues concessions que faisaient les Anglais à l'importation de nos vins étaient dérisoires, puisque si, d'une part, on abaissait les droits sur les vins en barriques, on doublait les droits sur les vins en bouteilles, en sorte qu'on reprenait d'une main ce qu'on donnait de l'autre. La Chambre de commerce de Bordeaux elle-même a officiellement protesté contre les tarifications à l'entrée de nos vins proposées par M. Gladstone et acceptées par nos négociateurs.

La récolte de 1880, en céréales, a été bien supérieure à celle de 1879. Au lieu de 78,831,066 hectolitres de blé, nous avons récolté 101,089,836 hectolitres. Aussi l'importation des céréales s'est elle ralentie dans les deux derniers mois. Elle n'en atteint pas moins des proportions énormes, et elle se chiffre pour les onze premiers mois de 1880 par 742,241,000 fr. L'importation du vin a atteint 225,000 frs, et l'exportation est tombée à 207 millions, si bien que d'exportateurs de vin, nous sommes devenus importateurs. L'importation des bestiaux et de 163 millions ; celle des viandes fraiches ou salées, de 62 millions ; celle du beurre de 36 millions. En onze mois nous n'avons pas importé moins de 1,803,441,000 francs d'objets d'alimentation. En ce qui concerne les produits fabriqués, l'importation s'est un peu ralentie, ce qui s'explique par les prix extrêmement bas, véritables prix de faillite, qu'on oppose à la concurrence étrangère. Nous voyons dans les relevés des douanes que l'importation des tissus de soie est montée dans les onze premiers de 1880 à 38 millions au lieu de 34 millions dans les onze premiers mois de 1879 ; celle des tissus de laine est montée à 70 millions au lieu de 63 millions, et celle des tissus de coton à 60 millions de 57 Sous ce rapport, l'avilissement des prix du marché intérieur n'a pas pu contrebalancer l'importation étrangère.

[illegible] mbre dernier nos importations totales s'élevaient déjà à 4 milliards 430 millons, et nos exportations n'étaient que de 3 milliards. La balance du commerce nous est donc de plus en plus défavorable et nos achats dépassent nos ventes de plus d'un milliard et demi. Une grande quantité de numéraire a dû être exportée pour payer nos achats et les intérêts de nos capitaux placés à l'étranger ne sont pas rentrés dans le pays. Aux Etats-Unis, au contraire, à la fin de novembre, l'exportation des marchandises dépassait l'importation de 813 millions et l'importation du numéraire dépassait l'exportation de 276 millions.

En Allemagne les exportations dépassaient dans les neuf premiers mois de 1880 l'exportation totale de l'année 1879. Il y a eu une reprise des plus sensibles en Allemagne, dans les opérations industrielles, depuis le retour au système protectionniste. En un mot, tous les faits économiques de l'année 1880, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, doivent engager le Parlement français à abandonner les décevantes doctrines de 1860. S'il fallait un dernier argument, la Russie nous le donnerait. Elle inaugure l'année nouvelle en relevant ses droits de douane de 10 0/0, ce qui lui permettra d'abolir l'impôt du sel. Que d'impôts intérieurs de consommation nous pourrions supprimer, nous aussi, si nous nous décidions à supprimer, nous aussi, si nous nous décidions à frapper les marchandises étrangères à leur entrée en France, comme les marchandises françaises sont frappées dans presque toutes les parties du monde.

L. Bernard.

Blanqui

Tous les journaux s'occupent de feu Blanqui.

La *Marseillaise* tient absolument à faire revenir de cette idée que Blanqui était l'être le plus mystérieux, le plus inacceptable qui fut jamais.

L'isolement de la prison, dit la *Marseillaise*, les souffrances physiques et les tortures morales lui avaient donné un grand besoin de recueillement et un véritable amour de la solitude, mais on a vu qu'il savait rompre avec ses préférences, quand il s'agissait de descendre dans l'arène politique.

Ses préférences n'en furent pas moins la solitude, comme le trait essentiel de son caractère fut la méfiance. La *Marseillaise* en convient implicitement lorsqu'elle jette à la tête de ce mort, ce pavé de l'ours, de le comparer, élogieusement, à Marat « dont il fit un peu, dit-elle, la besogne si utile, si sacrée ». La besogne de Marat, sacrée! Ce qui n'empêche pas la *Marseillaise* de s'écrier avec lyrisme :

Mais qui nierait que la Révolution n'eût été engloutie sans Marat ? De même, qui sait où nous en serions si Blanqui n'avait pas existé. La vigilance et la défiance ne sont point — sur le terrain politique — des défauts, elles constituent bien au contraire des qualités.

Le *Voltaire* cite un épisode peu connu de la vie de M. Blanqui.

Il se maria, vers 1833, avec Mlle Serre, fille de M. Serre, architecte du Palais-Royal, ami de Louis-Philippe, qui avait tenu, avec la reine Marie-Amélie, sa fille sur les fonts baptismaux. Quand Blanqui voulut épouser la jeune fille, la famille Serre s'y opposa, mais elle s'arrangea pour forcer ses parents à consentir au mariage. Blanqui était alors en prison.

Mme Blanqui mourut très jeune, au bout de quelques années d'une union très heureuse. Blanqui ne s'est jamais consolé de sa mort.

LE TESTAMENT DE Mme THIERS

Le testament de Mme Thiers donne, si l'on en croit le *Figaro*, le plus grand mal aux exécuteurs testamentaires. Il est en effet conçu en formes si vagues que l'interprétation de certains articles devient presque impossible.

Mme Thiers a choisi quatre exécuteurs testamentaires qui sont, par ordre de désignation, MM. Mignet, Barthélemy Saint-Hilaire, Calmon et Paul de Rémusat.

Mlle Félicie Dosne est instituée légataire universelle, à la charge par elle de donner immédiatement au Louvre non-seulement les diverses collections de M. Thiers, mais encore la collection de porcelaines de Saxe qu'avait formée Mme Thiers elle-même.

Mlle Dosne s'occupe déjà du transport et de l'installation de ces collections. Elle joint à ces legs un joyau dont elle a hérité, mais dont elle ne saurait que faire, le fameux collier de pierres fines que Mme Thiers ne porta qu'en de très rares occasions. Ce collier, qui n'a qu'un pareil au monde, à la cour de Russie, vaut, nous assure-t-on, plus de trois cent mille francs.

Avec les autres articles, commencent les difficultés des exécuteurs testamentaires. Ainsi, Mme Thiers a légué 25,000 francs à la Ville de Paris. Cette somme doit-elle être remise à l'Assistance publique ou aux bureaux de bienfaisance ? On ne peut discerner à cet égard la pensée de la défunte.

De même, elle ordonne de créer dans ses vastes terrains du bois de Boulogne *une institution quelconque* et de consacrer à cette œuvre de bienfaisance une somme importante. Fera-t-on un hôpital, un refuge, une école ? Quelle est la somme à dépenser ? Aux exécuteurs de résoudre ces importantes questions.

Un dernier mot au sujet de l'hôtel St.-Georges.

Mlle Dosne se propose de le garder pour y passer, chaque année, tout l'hiver. L'été, elle habitera le château qu'elle a récemment acquis aux environs de Melun.

Les autres parents de Mme Thiers, y compris le général Charlemagne, n'ont absolument rien, la défunte laissant à cet égard Mlle Dosne libre de leur léguer à son tour ce qu'elle voudra bien.

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier

Paris, le 4 Janvier 1881.

Les révolutionnaires n'épargnent aucun effort pour que les obsèques de Blanqui soient demain l'occasion d'une manifestation formidable contre le Gouvernement et l'opportunisme, car il n'y a pas à s'y tromper, la glorification du vieux conspirateur, du fruit sec du socialisme et de toutes les autres revendications démocratiques constitue le moindre de leur souci.

Il y a tout lieu de croire que l'ordre ne sera pas troublé, car l'autorité a dû prendre ses précautions. Dans tous les cas, on ne saurait douter des dispositions de M. Andrieux après les paroles énergiques adressées par lui aux employés de son administration à sa dernière réception officielle.

Ces paroles sont, du reste, relevées ce matin par la presse radicale en des termes indiquant qu'elle a parfaitement compris que le préfet de police est bien décidé à ne tolérer aucun dé-

---

FEUILLETON DU 6 JANVIER

— 24 —

LES RIVALITÉS

Par Armand Lapointe

XII

Cette supériorité, qu'il se promettait bien de faire ressortir par le récit de cures fabuleuses, ne pouvait manquer de placer Prosper sur un piédestal dans l'esprit d'une jeune fille ignorante du monde, des hommes et de toutes les supériorités.

Il est bon de ne pas oublier que, depuis l'âge de dix ans, Adrienne n'avait vu que son confesseur, Jean Malicorne, le jardinier du couvent et des gens travaillant à la terre c'est-à-dire des êtres qui, aux yeux de Malicorne, ne pouvaient exercer aucune influence sur l'imagination et sur le cœur de la jeune fille. Mise subitement en présence de Prosper, vivant avec lui, il était impossible, selon les prévisions de l'usurier, que sa pupille ne devînt pas aussitôt éprise de l'officier de santé, ou tout au moins ne se trouvât pas heureuse de devenir sa femme.

Toutes ces considérations avaient poussé Jean Malicorne à une guerre perfide contre les différents médecins qui, tour à tour, étaient venus s'établir à Château-Bernard. Pour que Prosper fût le premier du village, son père ne l'ignorait pas, il fallait qu'il n'eût pas de concurrent.

Les efforts de Jean Malicorne sur ce point avaient échoué contre le succès inattendu de Jacques Hervey. Non seulement Prosper n'était plus le personnage légendaire que Jean Malicorne voulait présenter à sa pupille, mais encore il avait perdu, par sa conduite durant l'invasion épidémique, tout prestige vis-à-vis de ses clients. Il n'était plus le premier à Château-Bernard, pas même le second ; il n'était rien, pis que cela même : un être nuisible !

Et ses amis, ne sentant plus la main de fer du vieux Malicorne, que contenait la menace de M. Laroche, ne se gênaient pas pour le dire. Le tigre avait été contraint de rentrer ses griffes, et l'âne, sans trop réfléchir qu'elles pourraient reparaître un jour, envoyait des ruades. C'est le sort de toutes les royautés déchues, particulièrement des royautés qui se sont appuyés sur la tyrannie.

Cette situation, que Jean Malicorne n'ignorait pas, mais qu'il était pour le moment impuissant à modifier, avait changé tous ses plans. Aujourd'hui, il ne voulait plus se servir de la voix publique, qu'il redoutait ; il renonçait à utiliser un prestige, qui s'il avait jamais existé, s'était transformé en dédain, avait tourné au ridicule. Malicorne ne trouva rien de mieux pour circonvenir Adrienne pour l'enlacer dans les mille replis de sa tortueuse diplomatie que de la condamner à une surveillance de tous les instants que de l'obliger, tout doucement et sous les prétextes les plus insidieux, à une réclusion qui ressemblait beaucoup à un emprisonnement. Pour cela il dora la cage du mieux qu'il put supposant bien à tort sans doute, qu'une jeune fille ignorante, après un séjour de huit années dans un couvent, ne pouvait rêver de liberté, ni désirer une existence plus large.

Il se trompait, car la liberté est le rêve de toutes les jeunes filles, et je parle des plus sages!

Les années passées au couvent n'apprennent pas l'esclavage ; elles le font détester ! C'est le noviciat de la vie, et si les jeunes filles le supportent patiemment, gaîment même, c'est que l'espérance est au bout de ces années d'étude et de discipline, c'est que le couvent est la route qui conduit à l'inconnu, à tous les espoirs, et si douces que soient ces années passées au milieu de ces compagnes aimées, de femmes bonnes et indulgentes, c'est toujours avec une vive satisfaction, le sourire aux lèvres et la joie au cœur que la jeune fille voit s'ouvrir devant elle, pour se refermer à jamais, les sombres portes du cloître où l'on emprisonne son enfance, parfois même sa jeunesse.

Or, Adrienne, en venant habiter la maison de son tuteur, n'avait fait que de changer de prison — une prison moins douce encore que le couvent.

Elle en fut d'abord très attristée.

La jeunesse a besoin d'air, de mouvement, de liberté, de courses dans la campagne, d'exercices violents toujours salutaires. Adrienne voyait de sa fenêtre cette belle nature qui lui souriait et qui semblait l'appeler ; elle prêtait l'oreille à cette voix mystérieuse ; elle écoutait ces chants d'oiseaux dont elle enviait la liberté, et son cœur bondissait vers l'espace ; elle eût donné sa plus belle toilette pour une longue promenade dans les bois, au milieu de ces pelousses vertes, émaillées de marguerites, de boutons d'or et de toute cette flore agreste dont la nature est si prodigue ; elle eût voulu courir après ces beaux papillons et les libellules aux ailes bleues qui voltigeaient sur la rive ; elle eût voulu plonger dans ces eaux de l'Yonne si pures si limpides si transparentes, qu'elles laissent voir leur sable doré, leurs galets blancs et les poissons se jouant au milieu des herbes aquatiques.

Toutes ces jouissances lui étant interdites !

Elle en demanda la cause à Jean Malicorne ; elle voulait savoir pourquoi on lui imposait cette dure réclusion.

— Ma mignonne, lui répondit Malicorne une jeune fille comme toi ne peut seule courir les champs. Tous les habitants du bourg sont honnêtes et polis, mais on rencontre souvent sur les routes, sur le port, des chartiers et des mariniers étrangers au pays, et ces gens là sont généralement grossiers et mal embouchés. Quant à te faire accompagner par quelqu'un, cela n'est pas dans les habitudes du pays, on se moquerait de nous. Et puis, ma femme a, tu le sais, des occupations nombreuses, une surveillance très active à exercer : moi, je suis souvent en voyage, ou dans mes magasins, ou sur la rivière ; Prosper visite ses malades ou étudie, — il a à cœur d'être un jour une gloire de ce pays ! — Nous ne pouvons donc sortir avec toi comme tu le désirerais et comme nous le désirerions nous mêmes. Cependant l'état dont tu t'affliges prendra fin bientôt, je l'espère; cela ne dépend à peu près que de toi.

— Oh! alors, s'écria Adrienne toute joyeuse je le peux tout de suite, et vous allez me dire...

Malicorne l'interrompit.

— Prends patience un peu, dit-il, c'est Prosper qui t'apprendra par quel moyen peut s'opérer ce grand changement dans ta position: il te fera connaître des projets qui, en se réalisant, feront notre joie et notre bonheur. En attendant, chaque dimanche, l'un de nous t'accompagnera dans une longue course en voiture, et pour tous les jours, tu as notre jardin, dont l'étendue suffit à tes promenades quotidiennes.

Adrienne ne comprit point le sens des paroles de Jean Malicorne, ou plutôt elle ne vit rien au delà de ce qu'elles exprimaient.

La jeune fille n'éprouvait ni sympathie ni antipathie pour Prosper; il lui était complètement indifférent. L'idée d'un mariage avec l'officier de santé ne lui était jamais venue, et les réticences de Jean Malicorne ne pouvaient l'éclairer.

Toutefois, l'espérance que celui-ci avait fait luire à ses yeux suffit pour lui rendre sa gaieté; elle prit bravement son parti de cette réclusion nécessaire.

Jean Malicorne voulut reconnaître cette docilité qui se prêtait si bien sans le savoir à ses projets. Il redoubla de soins et de douces paroles envers Adrienne, eut mille attentions pour elle. Chaque fois qu'il allait à Auxerre, il apportait à la jeune fille des livres, du papier à dessiner, des crayons et des couleurs pour le pastel.

Un jour même on vit une grande tapissière s'arrêter devant la porte de Malicorne, entrer dans la cour, et, à la stupéfaction générale, deux ou trois heures après on entendit le son d'un piano. Décidément tout le monde s'était trompé sur le compte de Jean Malicorne : on l'avait pris pour un avare, et c'était un prodigue.

Adrienne fut très sensible à cette attention de son tuteur, et elle l'en remercia par un baiser qui sembla rendre heureux le vieux Malicorne.

En même temps qu'il aplanissait les voies et conquérait le cœur de sa pupille, Jean Malicorne pressait son fils de hâter le dénouement d'une affaire pour la réussite de laquelle il faisait mille sacrifices.

Mais Prosper, si hardi, si effronté même avec les beautés villageoises, était d'une incroyable timidité avec Adrienne; il se contentait de la regarder, de lui sourire, mais n'osait se déclarer. Cependant, les occasions ne lui manquaient pas : les époux Malicorne avaient soin de lui en fournir deux ou trois par jour.

A suivre